



COMMISSION EUROPÉENNE
OFFICE POUR LES INFRASTRUCTURES ET LA LOGISTIQUE – BRUXELLES

OIB.02 – Budget, finances et marchés publics
Chef d'unité

Bruxelles, le
OIB.02/JB-rt

PROCEDURE OUVERTE n° OIB/2019/OP/0055

Concernant

«Entretien et dépannage des installations de levage»

INVITATION A SOUMISSIONNER

Madame, Monsieur,

La Commission européenne pourrait envisager la passation du marché décrit ci-dessus. Les documents de marché comprennent: l'avis de marché, la présente lettre d'invitation à soumissionner accompagnée de ses annexes dont le projet de contrat.

Si vous êtes intéressé(e) par ce marché, je vous invite à faire parvenir une offre, dans l'une des langues officielles de l'Union européenne, selon les modalités et conditions précisées ci-après.

1. MODALITÉS DE SOUMISSION DES OFFRES

Vous devez obligatoirement soumettre votre offre par l'intermédiaire du système de soumission électronique au lien suivant <https://etendering.ted.europa.eu/cft/cft-display.html?cftId=5278>

L'offre doit être reçue **au plus tard le 23/09/2019 à 15h00** (heure de Bruxelles). Comme preuve de soumission fait foi la confirmation de la réception de votre offre, générée par le système de soumission électronique "e-Submission".

Les détails sur le système de soumission électronique sont repris en annexe V de la présente invitation à soumissionner.

Lors de la soumission d'une offre sur la plateforme e-Submission, il est fortement déconseillé aux soumissionnaires d'utiliser en parallèle plusieurs sessions avec le même login EU, cela peut empêcher de soumettre une offre régulière dans les délais requis.

Il est par contre fortement conseillé de se familiariser préalablement avec la plateforme et de commencer à introduire son offre suffisamment à l'avance.

2. MODALITÉS DE PRÉSENTATION DES OFFRES

L'offre doit être:

- précise, concise, complète et parfaitement lisible afin d'éliminer le moindre doute au sujet des termes et des chiffres. Les réponses constituent, pour la Commission, les éléments qu'elle va évaluer pour l'attribution du marché et sont donc des données essentielles. Les réponses incomplètes ou illisibles peuvent mener à l'élimination de l'offre ;
- obligatoirement établi sur le **bordereau de soumission** de prix joint à la présente invitation à soumissionner en annexe 3 ;
- accompagnée de tous les renseignements et documents demandés à l'annexe 1 "Check-list des documents à compléter et à fournir".

Les prix doivent être:

- exprimés hors TVA, en EUROS (€), nets (tout compris)
- calculés en exonération des droits, impôts et taxes.

La Commission européenne est exonérée de tous droits, impôts et taxes suivant les dispositions du Protocole n°7 sur les Privilèges et Immunités de l'Union européenne annexées aux Versions consolidées du Traité sur l'Union européenne et du Traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne - 2016/C202/01 telles que publiées dans le J.O. du 07.06.2016.

3. CONDITIONS GÉNÉRALES

La soumission d'une offre vaut acceptation des conditions contenues dans les documents de marché et, le cas échéant, renonciation du soumissionnaire à ses propres conditions générales ou particulières. L'offre présentée lie le soumissionnaire pendant l'exécution du contrat, s'il en devient l'attributaire.

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que les frais occasionnés pour la préparation et la soumission des offres sont intégralement à la charge du soumissionnaire et ne seront pas remboursés.

La période de validité de l'offre, durant laquelle le soumissionnaire est tenu de maintenir toutes les conditions de son offre, est indiquée au point IV.2.6 de l'avis de marché.

Si l'offre prévoit le recours à la sous-traitance, il est recommandé d'inclure la médiation parmi les modes de résolution des litiges stipulés dans le contrat avec les sous-traitants.

4. CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pendant toute la procédure, les contacts entre le pouvoir adjudicateur et les soumissionnaires ne sont autorisés qu'à titre exceptionnel. Ils ne peuvent intervenir que dans les conditions suivantes:

4.1. Avant la date de clôture du dépôt des offres:

Sur demande, le pouvoir adjudicateur peut fournir des renseignements supplémentaires ayant strictement pour but de clarifier les documents de marché.

Toute demande de renseignements supplémentaires doit être adressée, par écrit uniquement, par l'intermédiaire du site web e-Tendering (lien internet référé dans l'avis de marché, sous point I.3) "Communication", dans l'onglet «Questions et réponses», en cliquant sur «Créer une question». ATTENTION: Pour pouvoir créer une question, il est indispensable de s'enregistrer sur le site.

La Commission n'est pas tenue de répondre aux demandes de renseignements supplémentaires présentées moins de six jours ouvrables avant la date de clôture du dépôt des offres.

De sa propre initiative, la Commission peut informer les intéressés de toute erreur, imprécision, omission ou autre insuffisance matérielle dans la rédaction des documents de marché.

Tout renseignement supplémentaire, y compris les informations visées ci-dessus, sera publié sur le site web e-Tendering indiqué dans l'avis de marché. Cette page web sera mise à jour régulièrement et les soumissionnaires ont la responsabilité de vérifier les mises à jour et modifications apportées pendant la période de soumission.

4.2. Ouverture publique des offres:

L'ouverture publique des offres aura lieu le **24/09/2019 à 10h00** dans les locaux du pouvoir adjudicateur situés à l'adresse suivante:

**COMMISSION EUROPÉENNE
OIB – Office pour les Infrastructures et la Logistique à Bruxelles
Bâtiment CSM1
Cours Saint-Michel n° 23 (entrée côté Rue Père de Deken)
B - 1040 Bruxelles**

Chaque soumissionnaire peut être représenté par une seule personne à la séance d'ouverture.

Dans ce cas, vous devez, pour des raisons de sécurité, notifier le nom de cette personne par écrit par courrier électronique à l'adresse suivante: oib-marches-publics@ec.europa.eu, au plus tard deux jours ouvrables avant la séance d'ouverture, faute de quoi la Commission se réserve le droit de refuser l'admission de votre représentant à la séance d'ouverture.

La partie publique de la séance d'ouverture sera strictement limitée aux aspects suivants:

- vérification de la soumission de chaque offre en bonne et due forme (en particulier, respect de la date limite de soumission);
- annonce des offres reçues (les noms annoncés seront ceux des sociétés ayant envoyé ou déposé une offre);

- proclamation du prix total des offres.

Aucune autre information relative aux offres ne sera communiquée.

Les représentants des soumissionnaires seront invités à signer une feuille de présence, mais ne recevront pas de compte-rendu de la séance.

4.3. Après l'ouverture des offres:

S'il s'agit de corriger des erreurs matérielles manifestes dans la rédaction de l'offre ou de demander confirmation d'un élément spécifique ou technique, le pouvoir adjudicateur prendra contact avec le soumissionnaire, à condition que cela n'entraîne pas de modifications substantielles des conditions de l'offre soumise.

5. SUITE DONNÉE À LA SOUMISSION DES OFFRES

La présente invitation à soumissionner ne constitue aucun engagement de la part de la Commission. Celui-ci ne prend naissance qu'à la signature du contrat avec l'attributaire retenu.

La Commission peut, jusqu'à la signature du marché, annuler la procédure de passation du marché, sans que les soumissionnaires puissent prétendre à une quelconque indemnisation. Le cas échéant, cette décision serait motivée et portée à la connaissance des soumissionnaires.

Dès le moment où la Commission a ouvert l'offre, le document devient la propriété de celle-ci et est traité de façon confidentielle.

Les soumissionnaires sont informés du résultat de cette procédure d'appel d'offres (décision d'attribution) par courrier électronique uniquement. Ils sont tenus de fournir, dans les coordonnées mentionnées dans leur offre, une adresse de courrier électronique valide et de consulter régulièrement leur messagerie.

Si le suivi de votre réponse à l'invitation à soumissionner implique l'enregistrement et le traitement de données à caractère personnel (par exemple, nom, adresse et CV), ces données seront traitées conformément au règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) n° 45/2001 et la décision n° 1247/2002/CE. Sauf indication contraire, les réponses aux questions et les données à caractère personnel demandées sont nécessaires pour l'évaluation de votre offre, conformément aux spécifications de l'invitation à soumissionner, et seront traitées uniquement à cette fin par OIB.02. Des renseignements détaillés concernant le traitement de vos données à caractère personnel figurent dans la déclaration de confidentialité consultable à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/info/data-protection-public-procurement-procedures_fr.

Les données à caractère personnel du soumissionnaire pourront être enregistrées dans le système de détection rapide et d'exclusion (EDES), s'il se trouve dans l'une des situations visées à l'article 136 du règlement financier¹. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la déclaration sur la politique en matière de respect de la vie privée à l'adresse suivante:

http://ec.europa.eu/budget/explained/management/protecting/protect_fr.cfm).

Pour les candidats ou soumissionnaires britanniques:

Veuillez noter qu'après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, les règles d'accès aux procédures de passation de marché de l'UE des opérateurs économiques établis dans des pays tiers s'appliqueront aux candidats ou soumissionnaires établis au Royaume-Uni en fonction de l'issue des négociations. Dans le cas où un tel accès ne serait pas prévu par les dispositions légales en vigueur, les candidats ou soumissionnaires établis au Royaume-Uni pourraient être exclus de la procédure de passation de marché.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma parfaite considération.

(e-signé)

Pierre-Olivier Bindels

6. LISTE DES ANNEXES

Les annexes suivantes font partie intégrante de la présente invitation à soumissionner:

1. Check-list des documents à compléter et à fournir
2. Spécifications techniques (+12 appendices)
3. Bordereau de soumission financier
4. Projet de contrat + annexes
5. Guide de l'application e-Submission

¹ Règlement (UE, Euratom) n° 2018/1046 du Parlement européen et du Conseil du 18 juillet 2018 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union, modifiant les règlements (UE) n° 1296/2013, (UE) n° 1301/2013, (UE) n° 1303/2013, (UE) n° 1304/2013, (UE) n° 1309/2013, (UE) n° 1316/2013, (UE) n° 223/2014, (UE) n° 283/2014 et la décision n° 541/2014/UE, et abrogeant le règlement (UE, Euratom) n° 966/2012.